

## INVITATION AU 12<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FLHLMQ 15-16 JUIN 2012



# « À L'ÉCOUTE DES LOCATAIRES! »

À toutes les associations de locataires,  
Aux membres des Comités consultatifs de résident-e-s,  
Aux locataires élus au CA des offices,

Vous êtes cordialement invités à venir participer au prochain rendez-vous de toutes les associations de locataires qui aura lieu les 15 et 16 juin prochains à l'Université Laval à Québec.

Sous le thème « À l'écoute des locataires! », nous passerons deux belles journées à échanger sur le pouvoir d'influence que peuvent avoir les résident-e-s de HLM sur les décisions et les activités qui sont réalisées pour eux. Nous regarderons comment, dans le fonctionnement de nos associations et dans celui des offices, il est possible de mieux faire entendre les besoins exprimés par les locataires.

Pour que les associations soient plus à l'écoute des locataires, plusieurs petites **fiches explicatives** seront remises aux participant-e-s afin de les aider à bien tenir une assemblée générale, à faire une bonne planification des activités, une belle comptabilité, à comprendre le rôle précis de chacun des membres du comité des locataires, etc.

Pour que les offices soient plus à l'écoute des locataires, nous aurons le grand plaisir d'entendre l'ancien maire de Québec, **M. Jean-Paul L'Allier**, qui viendra nous expliquer comment les citoyens peuvent influencer les décideurs publics lorsqu'ils et elles s'y prennent de la bonne façon.

Pour que le prochain gouvernement du Québec soit plus à l'écoute des locataires, nous avons également invité **chacun des partis politiques** à venir participer à un panel afin de nous dire quels engagements ils sont prêts à prendre en faveur de nos HLM.

Vous pourrez aussi participer à plusieurs petits ateliers pratiques de formation sur le financement de nos activités, l'harmonie entre locataires, la place des intervenants communautaires, nos nouveaux voisins du Logement Abordable, etc.

Le congrès sera finalement l'occasion pour les membres élus du conseil d'administration de vous faire rapport du travail réalisé dans la dernière année, notamment la pétition pour obtenir un nouveau plan de 5 ans pour la rénovation des HLM et de se placer également en mode « À l'écoute des locataires! ».

En espérant que vous trouverez à l'intérieur de ces pages toutes les informations afin que vous puissiez passer un beau séjour avec nous.

Présidente de la FLHLMQ

# À QUI S'ADRESSE LE CONGRÈS?



*Près de 300 locataires ont participé au congrès de l'an dernier.*

**1. Pour participer au congrès avec droit de parole et de vote, il faut faire partie d'une association ou d'un comité consultatif membre de la FLHLMQ.**

Votre association ou CCR peut déléguer 2 membres avec droit de vote.

Il est aussi possible de déléguer plus de 2 personnes, à condition de prendre un arrangement au préalable avec la FLHLMQ. Ces personnes additionnelles auront le droit de parole mais n'auront pas le droit de vote.

Si votre association n'est pas encore membre, il suffit de nous contacter pour que nous vous expliquions les modalités d'adhésion.

**2. Les représentants des locataires au CA des offices...**

...peuvent également participer au congrès avec droit de parole mais sans droit de vote. Pour cela, il suffit d'être membre individuel en règle. Contactez-nous pour connaître les modalités d'adhésion.



## ***Frais d'inscription***

Les coûts d'inscription sont de 75 \$ par délégué-e. Ils incluent l'hébergement, les repas pris sur place et le transport (aux conditions énumérées dans la rubrique Informations pratiques).

## ***Entente possible***

Il ne faut pas que le manque d'argent soit un frein à votre participation. Si c'est le cas, contactez-nous et il nous fera plaisir de prendre un arrangement pour faciliter votre présence.

# ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS?

## VENDREDI 15 JUIN 2012

- 10h00–11h00 Accueil  
11h00–11h15 Ouverture du congrès  
11h15–12h00 Présentation du bilan de l'année 2011-2012  
12h00–13h30 Dîner  
13h30–14h15 Jean-Paul L'Allier – Faire entendre sa voix  
comme locataire de HLM  
14h30–15h30 Atelier : Quel pouvoir d'influence avons-nous?  
16h00–17h00 Mot du ministre  
Mot du PDG de la SHQ  
Panel : Quel avenir pour nos HLM?  
• Parti Québécois,  
• Coalition Avenir Québec,  
• Parti Libéral,  
• Québec Solidaire  
17h00–18h30 Souper  
18h30–19h00 Caucus régionaux d'élections au CA de la  
FLHLMQ  
19h15– Soirée animée musicale ou navette vers le  
Vieux-Québec



### POUR NOUS CONTACTER

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS  
À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC  
2520, RUE LIONEL-GROULX, LOCAL 202  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3J 1J8

TÉLÉPHONE : 514-521-1485 ou 1-800-566-9662  
TÉLÉCOPIE : 514-521-6444  
INTERNET : [www.flhlmq.com](http://www.flhlmq.com)

## SAMEDI 16 JUIN 2012

- 7h00– 8h30 Déjeuner  
8h30–10h00 Les délégué-e-s participent à 2 ateliers  
différents durant l'avant-midi.

### Première série d'ateliers

1. Le nouveau règlement d'attribution, les transferts de logement et le comité de sélection ;
2. Comment traiter les plaintes des locataires ;
3. Comment les intervenants communautaires peuvent supporter nos actions sans nous remplacer ?
4. Locataires au CA, CCR et associations de locataires : comment avoir du succès ;
5. Des idées d'activités pour rassembler les locataires, s'entraider et développer l'harmonie dans nos HLM ;
6. Comment financer nos projets en HLM ;
7. Intégrer les locataires du Logement Abordable dans nos associations ?

- 10h00–10h30 Pause  
10h30–12h00 Ateliers

### Deuxième série d'ateliers

1. Le nouveau règlement d'attribution, les transferts de logement et le comité de sélection ;
2. Comment traiter les plaintes des locataires ;
3. Comment les intervenants communautaires peuvent supporter nos actions sans nous remplacer ?
4. Locataires au CA, CCR et associations de locataires : comment avoir du succès ;
5. Des idées d'activités pour rassembler les locataires, s'entraider et développer l'harmonie dans nos HLM ;
6. Comment financer nos projets en HLM ;
7. Intégrer les locataires du Logement Abordable dans nos associations ?

- 12h00–13h30 Dîner  
13h30–13h40 Présentation des nouveaux membres du CA  
13h40–13h50 Présentation du bilan financier de l'année  
13h50–15h00 Plénière d'adoption des propositions  
15h00–15h15 Mot de clôture de la présidente de la  
FLHLMQ

# 12<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FLHLMQ

## PARTICIPER À DES ATELIERS DE FORMATION



LE SAMEDI MATIN, CHAQUE DÉLÉGUÉ-E POURRA PARTICIPER À DEUX FORMATIONS, CHACUNE D'UNE DURÉE DE 1 H 30, PARMIS LES CHOIX SUIVANTS :

### 1. Le nouveau règlement d'attribution, les transferts de logement et le comité de sélection.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, chaque office doit avoir une politique indiquant à quelles conditions les locataires peuvent obtenir un transfert de logement. L'office a également l'obligation d'avoir un comité de sélection qui fonctionne pour vrai avec au moins un-e locataire qui y siège. Venez vous familiariser avec le nouveau règlement et les bonnes politiques de transfert.

Pssst... Savez-vous quels sont les nouveaux règlements adoptés dans votre office par rapport à l'attribution et aux transferts?

### 2. Comment traiter les plaintes des locataires?

Les locataires ont le droit de se plaindre, que ce soit auprès de leur association ou auprès de leur office. Il faut apprendre à bien recevoir ces demandes ou ces critiques, qu'elles soient justifiées ou non. Venez apprendre comment être ouvert aux doléances et comment les transformer en éléments positifs de changement.



*Il est possible de créer un climat de bonne entente entre les locataires et même d'avoir du plaisir à s'impliquer.*

Pssst... Êtes-vous satisfaits du traitement des plaintes des locataires dans votre office? Existe-t-il une procédure précise pour déposer une plainte?

### 3. Comment les intervenants communautaires peuvent-ils supporter nos actions sans nous remplacer?

Ils sont beaux et gentils les intervenants sociaux qui sont dans les HLM pour nous aider, mais, parfois, des tensions se créent avec les associations de locataires HLM. Voyons comment les associations peuvent établir un lien de confiance et de respect mutuel avec leurs intervenants.

Pssst... Et chez vous, comment l'association fait-elle bon ménage avec l'intervenant-e communautaire?



#### 4. Locataires au CA, CCR et associations de locataires : comment avoir du succès ?

Voyons par quels mécanismes il est possible de développer une collaboration efficace entre tous les locataires impliqués au sein de l'office pour se donner des objectifs communs et réussir à les atteindre.

Pssst... Comment réussissez-vous à collaborer entre associations, CCR et locataires au CA pour bien faire entendre la voix des locataires ?

#### 5. Des idées d'activités pour rassembler les locataires, s'entraider et développer l'harmonie dans nos HLM.

Le climat social dans certains HLM peut rendre difficile la vie communautaire et les relations entre voisins. Voyons comment certaines associations réussissent à développer une bonne entente autour de leurs activités.

Pssst... Avez-vous des trucs et astuces qui ont amélioré l'harmonie dans vos immeubles ?

#### 6. Comment financer nos projets en HLM ?

Il existe différentes sources de financement pour les associations de locataires. À partir d'exemples concrets, l'atelier permettra de découvrir quels sont ces programmes et surtout l'esprit qui doit nous guider pour réussir dans nos recherches de financement.

Pssst... Où allez-vous chercher des sous pour financer vos projets de locataires ?

#### 7. Intégrer les locataires du Logement Abordable dans nos associations ?

Depuis 2002, les offices utilisent les programmes comme Logement Abordable et Accès Logis pour construire de nouveaux logements sociaux. Devrait-on intégrer ces nouveaux locataires de l'office dans nos associations et, si oui, à quelles conditions ?

Pssst... Votre office a-t-il développé de nouveaux logements sociaux et, si oui, ces locataires participent-ils à vos activités ?



# 12<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FLHLMQ

## INFORMATIONS PRATIQUES SUR VOTRE SÉJOUR

### ÉTAPES

Arrivée : vendredi, le 15 juin ;  
Inscription : de 9 h à 10 h au pavillon Lemieux ;  
Début : à 10 h au Grand Salon, pavillon Desjardins ;  
Retour : samedi, le 16 juin, à 15 h 30.

- Pour ceux qui arrivent en dehors des heures normales d'inscription, présentez-vous au pavillon Alphonse-Marie-Parent, local 1604 pour obtenir votre clé et votre vignette de stationnement.
- Pour ceux qui arrivent en voiture, il faut venir chercher une vignette de stationnement lors de l'inscription.

### TRANSPORT

Si vous avez envie de participer mais n'avez pas de moyen de transport, inscrivez-le dans votre formulaire et nous prendrons un arrangement pour faciliter votre présence.

1. **Autobus nolisés** : Deux autobus nolisés sont organisés en partance de Montréal (Rive-Nord et Rive-Sud). Si vous n'utilisez pas ce transport alors qu'il vous serait possible de le faire, vous ne serez pas remboursé pour votre kilométrage.

2. **Voiture** : Le km est remboursé au taux de 0,30 \$/km À LA SEULE CONDITION que vous acceptiez de faire du covoiturage lorsque cela vous est demandé.

3. **Autobus voyageur ou autres** : Conservez vos factures aux fins de remboursement.

### FRAIS DE GARDE

Maximum de 25 \$ / jour / délégué-e. Une preuve écrite du/de la gardien-ne est exigée.

### REMBOURSEMENT

Des périodes de remboursement des frais seront prévues tout au long du congrès.

### REPAS

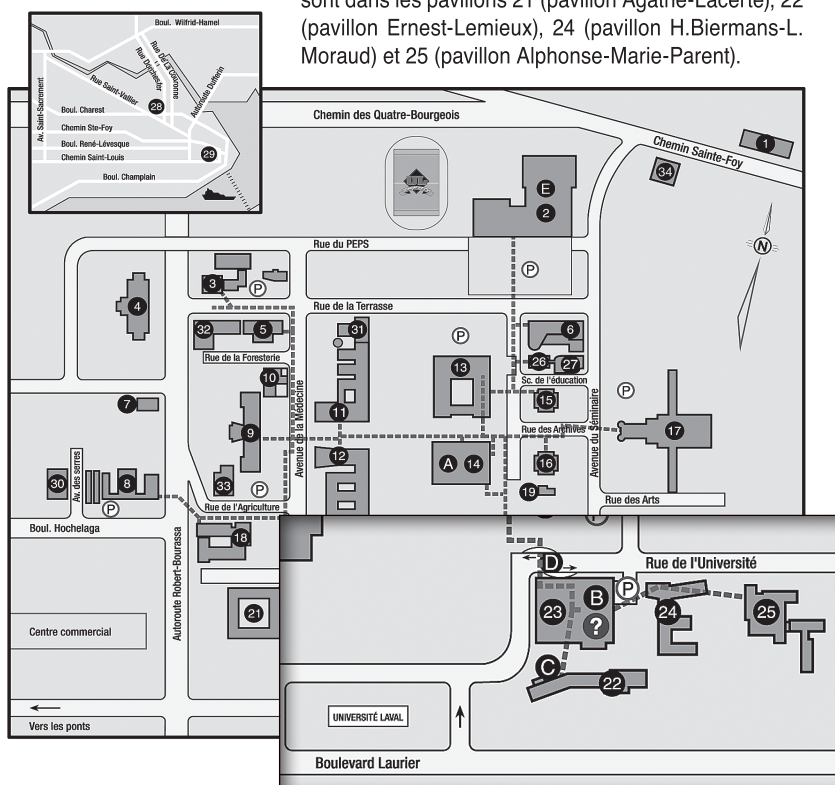
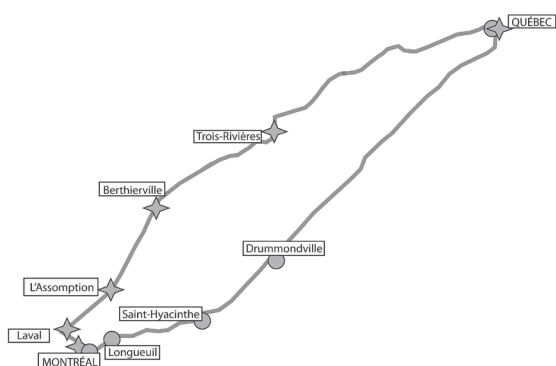
En fonction de la durée du voyage, les repas consommés en chemin peuvent être remboursés avec FACTURES À L'APPUI selon la politique de remboursement de la FLHLMQ (max : 10\$ déjeuner, 15\$ dîner, 20\$ souper).

### HÉBERGEMENT

Chaque participant-e a droit à une chambre en occupation simple ou double, dotée d'un lavabo. Les douches et toilettes sont communes à l'étage. La literie et les serviettes de bain sont fournies. Nous vous encourageons à prendre une chambre double, si possible, pour réduire les dépenses. En cas de besoin spéciaux, prière de le mentionner dans votre formulaire d'inscription.

**Les fiches d'inscription sont à retourner avant le 1<sup>er</sup> mai 2012.**

Toutes les salles de réunion et la cafétéria sont dans le pavillon Desjardins (n°23 sur le plan). Les chambres sont dans les pavillons 21 (pavillon Agathe-Lacerte), 22 (pavillon Ernest-Lemieux), 24 (pavillon H.Biermans-L. Moraud) et 25 (pavillon Alphonse-Marie-Parent).



# 12<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FLHLMQ

## FORMULAIRE POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION

Les associations de locataires et les comités consultatifs de résident-e-s (CCR) peuvent soumettre des propositions afin qu'elles soient présentées lors du congrès.

Si votre proposition est adoptée, elle deviendra une position officielle de la FLHLMQ. Il est donc important que votre proposition soit d'intérêt général pour tous les locataires de HLM, ou à tout le moins un très grand nombre d'entre eux.

Vous pouvez aussi formuler vos propositions en lien avec les ateliers qui seront donnés (pouvoir d'influence des locataires, règlement d'attribution, plaintes, support des intervenants communautaires, succès pour les locataires au CA, les associations, les CCR, harmonie dans les associations de locataires, financement des projets, Logement abordable).



Expliquez brièvement le problème que vous voulez corriger et l'action ou la revendication que vous proposez pour y arriver :

---

---

---

---

Afin de résoudre le problème, nous proposons la résolution suivante :

---

---

---

---

Nom de l'association ou du CCR : \_\_\_\_\_

Nom du/de la président-e : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**N.B. : VOUS POUVEZ FAIRE DES PHOTOCOPIES DU FORMULAIRE SI VOUS AVEZ PLUSIEURS PROPOSITIONS À SOUMETTRE.**

À retourner à la FLHLMQ avant le 1<sup>er</sup> mai 2012 :  
2520, avenue Lionel-Groulx, local 202, Montréal (Québec) H3J 1J8

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU 12<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FLHLMQ

Veillez faire parvenir ce formulaire d'inscription avant le 1<sup>er</sup> mai 2012 à la  
FLHLMQ, 2520 Lionel-Groulx, bureau 202, Montréal (Québec), H3J 1J8

## Participant-e n° 1

Nom :  M.  M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_

Vous êtes :  Famille ou  Personne âgée

Délégué-e d'association

Délégué-e de CCR

Locataire au CA de votre OMH

Autre \_\_\_\_\_

J'ai une voiture

Je suis disponible pour conduire

Nom de l'organisme (association, CCR, OMH, autre) :

Adresse \_\_\_\_\_

App. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

C.P. : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Ateliers du samedi** Choisir deux ateliers dans la liste suivante :

- 1 Le nouveau règlement d'attribution, les transferts de logement et le comité de sélection
- 2 Comment traiter les plaintes des locataires?
- 3 Comment les intervenants communautaires peuvent supporter nos actions sans nous remplacer?
- 4 Locataires au CA, CCR et associations de locataires : comment avoir du succès?
- 5 Des idées d'activités pour rassembler les locataires, s'entraider et développer l'harmonie dans nos HLM.
- 6 Comment financer nos projets en HLM?
- 7 Intégrer les locataires LAQ dans nos associations?
- J'envisage de me présenter au CA de la FLHLMQ**

## Participant-e n° 2

Nom :  M.  M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_

Vous êtes :  Famille ou  Personne âgée

Délégué-e d'association

Délégué-e de CCR

Locataire au CA de votre OMH

Autre \_\_\_\_\_

J'ai une voiture

Je suis disponible pour conduire

Nom de l'organisme (association, CCR, OMH, autre) :

Adresse \_\_\_\_\_

App. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

C.P. : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Ateliers du samedi** Choisir deux ateliers dans la liste suivante :

- 1 Le nouveau règlement d'attribution, les transferts de logement et le comité de sélection
- 2 Comment traiter les plaintes des locataires?
- 3 Comment les intervenants communautaires peuvent supporter nos actions sans nous remplacer?
- 4 Locataires au CA, CCR et associations de locataires : comment avoir du succès?
- 5 Des idées d'activités pour rassembler les locataires, s'entraider et développer l'harmonie dans nos HLM.
- 6 Comment financer nos projets en HLM?
- 7 Intégrer les locataires LAQ dans nos associations?
- J'envisage de me présenter au CA de la FLHLMQ**

**Hébergement** (les chambres ont des toilettes communes)

Pas besoin d'hébergement  Chambre double (participant-e n°1 et n°2)  Chambre simple

Besoins spéciaux (plus d'une nuit, toilettes, etc.) \_\_\_\_\_

## Transport

La FLHLMQ organise le transport à partir de points de rencontre où passeront nos autobus nolisés ou les groupes de co-voiturage.

Notre délégation dispose d'une voiture et nous sommes d'accord pour prendre d'autres passagers sur notre trajet si la FLHLMQ nous le demande. Le kilométrage est remboursé au tarif de 0,30\$/km.

Nous monterons à bord de l'autobus nolisé de la FLHLMQ ou d'une auto en co-voiturage.

**Frais d'inscription** \* Ci-joint un chèque, au nom de la FLHLMQ,  
au montant de de 75\$ x \_\_\_\_\_ délégué-e-s = \_\_\_\_\_ \$

\* Dans le cas des associations et des CCR qui éprouvent des difficultés à défrayer les coûts, il est possible de prendre des arrangements.